QUELQUES NOTES SUR LA COMMISSION DU FLEUVE NIGER

Lome, Centre OR STOM

J. BOURGES

QUELQUES NOTES SUR LA COMMISSION DU FLEUVE NIGER

Sixième Session - Cotonou du 21 au 24 avril 1971

Ces notes prises au cours de la Conférence ne constituent pas un rapport.

Elles sont une présentation de quelques points particuliers intéressant à différents titres notre service.

La plupart des questions abordées au cours de cette session ont été exposées dans des documents distribués au cours des séances. Elles ne seront reprises que pour les réactions qu'elles ont suscitées chez différentes délégations...

ORDRE DU JOUR

```
1- Ouverture de la Session par Son Excellence Monsieur le Ministre des Tra-
   vaux Publics, des Mines et des Transports de la République du Dahomey ;
2- Vérification des Pouvoirs ;
3- Election du Bureau ;
4- Adoption du Projet d'Ordre du Jour ;
5- Déclaration de chaque Commissaire sur l'avancement des études et travaux
    en cours dans son pays. et intéressant le Bassin du Fleuve Niger ;
6- Examen des questions suivantes :
         A/ Utilisation de l'Energie Sclaire ;
         B/ Stations expérimentales de pompage ;
         C/ Coopération entre le Niger et le Dahomey pour le développement
            des pêcheries du Fleuve Niger ;
         D/ Centre Régional d'Hydrologie et d'Hydraulique Appliquée à Bamako :
            (requête du Gouvernement de la République du Mali);
         E/ Anomalie des crues du Niger : Propositions pour un programme
            d'études visant à élucider les anomalies du régime des crues du
            Niger ;
         F/ Prolongation du projet sur le Centre de Documentation de la
            Commission du Fleuve Niger (REG 198);
         G/ Rapport final NEDECO (commentaires et observations des Commissai-
            res).
 7- Rapport d'activités du Secrétaire administratif ;
8- Rapport financier:
         A/ Rapport du Commissaire aux Comptes ;
         B/ Rapport du Secrétaire administratif
9- Grille indiciaire du personnel du Secrétariat ;
10- Budget 1971 :
         A/ Budget du Secrétariat administratif ;
         B/ Budget du Centre de Documentation
11- Divers ;
12- Adoption des Recommandations ;
13- Communiqué Final ;
14- Clôture
```

JOURNEE DU 21 AVRIL

Séance du matin

Ouverture de la Session par le Ministre des Travaux Publics du Dahomey. Remerciement du Président en exercice (Monsieur KAKADIE), Directeur de l'Hydraulique de la Côte-d'Ivoire.

Election du nouveau bureau :

Président: M. PARAÏSO, Directeur du Service Hydraulique

du Dahomey

Secrétaire : M. TIAO, Haute-Volta

Examen des quatre premiers points de l'Ordre du jour.

Etaient présentes : les délégations du Cameroun, de la Côted'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta, du Mali, du Niger, du Nigéria, ainsi que les Représentants des principales Organisations internationales. Le Tchad, absent, était représenté par la délégation camerounaise.

Séance de l'après-midi

Etude du point 5 de l'Ordre du jour.

La Présidence d'honneur est offerte au Chef de la délégation du Niger : M. BEMBELLO Harouna, Secrétaire d'Etat à l'Economie Rurale.

Chaque Etat expose ensuite les travaux et études réalisés dans son pays depuis la dernière conférence d'Abidjan.

Cameroun

Achèvement du pont sur la BENOUE financé par le FED et non pas par le PNUD comme il avait été dit lors de la précédente session d'Abidjan.

Problème de l'écrêtement des crues du Logone ; la solution envisagée consiste en une succession de barrages réservoirs construits en coopération avec le Tchad.

Côte-d'Ivoire

Aucune réalisation particulière n'a vu le jour depuis la dernière session. Sur le plan de l'étude, l'observation par des stations hydrologiques des deux affluents du Niger se poursuit.

Dahomey

Le Projet PNUD relatif à l'étude des eaux souterraines, déjà abordé à Abidjan, se poursuit. Les premiers résultats de culture sont encourageants, particulièrement la pomme de terre, l'oignon et le tabac (2 000 kg/ha). Accessoirement, cette étude pourra déboucher sur l'alimentation en eau des populations.

Sur le plan purement hydrologique, les observations des affluents du Niger en territoire Dahoméen ont été poursuivies.

Haute-Volta

Deux projets en cours :

- Un programme de forage en zone sahélienne Alidjè ;
- L'étude du barrage sur le BELI .

Mali

L'étude de l'incidence des crues sur le régime du flœuve demeure l'objectif prioritaire.

Sur le plan de la prévision et de la protection des crues, deux projets :

- Projet de SELINGUE sur le SANKARANI .

Ce projet de barrage financé par le PNUD a été déjà approuvé par le Mali. Les travaux de démarrage sont en cours.

- . Barrage réservoir à buttes multiples
- . 1,5 . 10⁹ m³/s
- . Régulation du débit à 150 ou 200 m³/s
- . 20 à 25 mégawatts
- . Utilisation hydroagricole
- Projet d'annonce des crues.

Ce projet, actuellement très avancé, en collaboration avec la Guinée, s'intéresse au Niger supérieur. Il comporte deux phases :

- La première phase dont la fin prévue en mars 1971 a été reportée en décembre de la même année ; elle comprend :
 - . le renforcement du réseau hydrométéorologique du Haut Niger
 - . la création d'un réseau de transmission radiophonique Konakry, (Kahan), Bamako, absolument nécessaire pour un bon fonctionnement du système.
- La deuxième phase débute par l'analyse des données hydropluviométriques existantes qui doit aussi permettre la mise au point d'un système de prévision des crues à rendre opérationnel dès la prochaine saison des pluies, ainsi que par l'édification d'ouvrages protecteurs contre les inondations dans la vallée du Haut Niger,

Un troisième projet s'intéresse à un programme d'actions concertées entre la Haute-Volta, le Niger et le Mali pour l'exploitation de barrages, l'aménagement de la navigation et le développement des pêches.

Niger

Parmi les opérations "anciennes" figurent l'extension des aménagements hydroagricoles particulièrement axés sur le riz, la canne à sucre et les productions maraîchères... Sur le plan de l'infrastructure, l'achèvement du pont de Niamey.

En dehors de ces opérations classiques, la priorité est à accorder à la navigabilité sur le fleuve Niger entre JEBBA et Niamey pour diverses raisons :

- Nécessité d'un accès à la mer ;
- Accentuation de la détérioration des termes d'échange inhérent à la continentalité qui grève lourdement le coût des transports et freine l'essor économique

En dehors des problèmes politiques et linguistiques soulevés par ce projet, le Niger, convaincu de son utilité, demande le soutien et l'aide de tous les autres pays pour la réalisation de ce programme.

Nigéria

Les réalisations concernant le fleuve Niger portent en grande partie sur des barrages à vocation hydro-électrique et agricole ; barrage de KAINDJI , étude sur le GONGOLA .

Sur le plan hydrologique, le Nigéria souhaite participer au réseau de prévision des crues et demande une meilleure coordination des études et résultats entre les états.

Après ce tour d'horizon des différentes activités entreprises dans chaque Etat, le Niger donne des détails sur son projet de navigabilité par l'intermédiaire de Monsieur DEJEAN :

- Avec un tiran d'eau de 1,50 m, on peut se baser sur sept mois de navigabilité soit 212 jours. La vitesse économique pour sept rotations annuelles est de 12 km/h. On prévoit 23 voyages par an, soit un départ tous les neuf jours.
- Création envisagée d'un lac de 15 . 10⁹ m³ pour la régulation qui pourrait être utilisé simultanément à des objectifs hydroagricoles. Ce projet peut bénéficier de toutes les études déjà entreprises sur ce fleuve par différents organismes dont l'ORSTOM.

Le Président passe alors la parole aux différents représentants des organismes internationaux :

PNUD

Le représentant permanent auprès de la Commission, Monsieur De SOUCY, rappelle les programmes déjà entrepris et donne l'avis favorable à l'extension du réseau d'annonce de crues au Niger et au Nigéria sous l'égide de cet organisme. Cette requête avait déjà été présentée par le Niger en décembre 4970.

Viennent ensuite les représentants de :

OERS (Organisation des Etats riverains du Sénégal)

CIEH (Comité Interafricain d'Etudes Hydrauliques)

BID (Banque Internationale pour le Développement)

Banque Mondiale

FAO (Food and Agriculture Organization)

UNESCO (United Nations Education Sciences Culture Organization)
CEA (Commission Economique Africaine)

Hormis l'exposé du CIEH dans lequel a été mentionnée la coopération avec l'ORSTOM, aucune déclaration particulière n'est à retenir.

Séance du soir

Présentation d'une partie du rapport moral du Secrétaire administratif.

Examen des questions techniques :

- Examen du point 6 A : Utilisation de l'énergie solaire

Six pays se sont inscrits à la discussion : Niger (Maître du projet), Mali, Haute-Volta, Tchad et Cameroun.

D'un long exposé technique du Professeur MOUMOUNI faisant référence à nombre de personnalités scientifiques aussi bien de l'URSS que des USA en passant par la France, on a pu retirer :

- que l'énergie solaire était encore trop onéreuse parce qu'au stade expérimental ;
- qu'elle pourrait avoir nombre d'applications depuis le moteur au chauffe-eau solaire ;
- que son pays souhaitait certes des experts mais des experts valables qui ne grèvent pas si lourdement le budget et "encombrent" les programmes.

Les autres délégations ont pris alors la parole pour donner leur avis sur cette question :

Nigéria

Intéressant mais trop cher.

Haute-Volta

Possède une pompe prototype et estime que l'étude expérimentale n'est pas suffisamment avancée pour passer à l'utilisation.

Cameroun

Il fait chaud à Garoua !

Mali

Est intéressé mais souhaite une augmentation de l'aide du PNUD. De même il s'étonne de la disproportion dans le devis présenté par le PNUD entre le chapitre de l'équipement et celui des salaires d'expert.

Pour clore cette séance, le Président propose un programme des questions à traiter qui prévoit la clôture de la session le vendredi 23. Il est accepté à l'unanimité.

JOURNNE DU 22 AVRIL

Séance du matin

- 1º Ouverture de la séance par Son Excellence l'Ambassadeur d'Argentine: Exposé sur le fonctionnement et les buts de l'Agence du bassin du Rio de la Plata.
- 2º Poursuite de l'examen du point 6 B de l'Ordre du jour : <u>Station</u> expérimentale de pompage.

La note explicative et le projet de requête sont consignés dans le dossier remis à chaque participant.

Niger

Le Professeur MOUMOUNI propose d'associer les moteurs solaires aux stations de pompages : le problème ne se pose pas tant du côté de la pompe dont les gammes offertes couvrent toutes les possibilités que du côté de l'énergie.

Côte-d'Ivoire

Offre de tenter l'expérience par pompage sur la BACULE dans une région à forte densité de population ruralc regroupée en de nombreux petits villages. L'opération permettrait de mesurer ainsi les retombées économiques.

Mali

Avant d'envisager les aspects techniques, il faudrait mettre en place une coopération efficace.

3º Point 6 C: Coopération entre le Niger et le Dahomey pour le développement des pêcheries sur le fleuve Niger.

Ce projet ne touchant que deux pays sera étudié en sous-commission par les deux intéressés.

4° Point 6 D : <u>Centre Régional d'Hydrologie et d'Hydraulique appliquée</u> de Bamako.

Parmi les établissements régionaux existants, aucun ne forme de spécialistes de l'eau. D'où le projet élaboré au sein du CIEH en 1965, d'un cours pour la formation de techniciens hydrologues africains. Devant le succès obtenu, après consultation des autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, on a envisagé la création d'un Centre de formation de cadres hydrauliciens et hydrologues. Pour plusieurs raisons, Bamako se prêterait mieux à l'implantation de cet établissement:

- structures d'accueil déjà existantes au sein de l'ENI
- besoin important du Mali en hydrologues
- expérience de la première session

Mais toutefois, le Mali ne considère pas comme indispensable l'implantation dans cette ville, et collaborera à toute autre proposition.

Dans un premier stade, il ne s'agit que d'un Centre de formation encadré par des experts de l'UNESCO, qui pourrait devenir plus tard un Institut de Recherches. Ce projet présenté à l'OERS et au CIEH attend leurs adhésions.

Cameroun

Demande des précisions sur toutes les disciplines qui pourraient être enseignées dans ce Centre.

Haute-Volta

Se soumet à la décision du CIEH

Niger

Considère qu'il y a contradiction entre le fait d'attendre la décision de l'OERS et du CIEH et celui de débuter la misc sur pied de cet établissement.

Mali

En réponses aux diverses questions, le délégué précise que seront enseignées toutes les disciplines ayant trait à l'hydrométéorologie, l'hydrologie de surface, l'hydrologie souterraine et l'hydraulique, donc : hydrogéologie, hydrométrie, hydraulique agricole, hydraulique urbaine...

UNESCO

Le nombre de personnes à former dépend de l'étendue du projet. Plus celui-ci sera important et plus il sera solide. Sur le plan du fonctionnement, il faut prévoir un partage des frais généraux entre les différents Etats. La langue employée serait le français mais on pourrait prévoir la formation d'un Centre identique anglophone au Nigéria.

CIEH

Cet organisme pense qu'avant de créer d'autres Centres de formations, il serait bon d'exploiter toutes les possibilités déjà existantes. Il a peur qu'il y ait opposition entre Ouagadougou et Bamako, mais il se déclare prêt à contribuer à n'importe quel centre et à lui apporter sa coopération.

5º Point 6 E : Anomalie des crues du Niger

Le délégué du Mali présente succinctement les anomalies observées sur les crues du Niger après passage dans le Delta intérieur. Cette cuvette lacustre qui auparavant laminait les crues et régularisait le débit du fleuve a maintenant un effet contraire. Ce programme d'étude serait entrepris en association avec le CIEH et l'ORSTOM.

CIEH

Donne son accord pour l'étude en collaboration avec l'ORSTOM. Estime le coût à plusieurs centaines de millions.

ORSTOM

Accord de principe qui sera expliqué par M. RODIER dès son arrivée. L'organisme envisage cette étude, d'un intérêt certain sur le plan scientifique, sous la forme de travaux multidisciplinaires éventuellement en coopération avec d'autres organismes et souhaite la collaboration des services gouvernementaux intéressés.

Il est décidé de créer une sous-commission comprenant le Mali, le CIEH et l'ORSTOM pour l'étude de ce projet. De plus amples détails sur la position de l'ORSTOM seront donnés par M. RODIER à la fin de la session.

<u>Séance du soir</u>

6º Point 6 F : <u>Centre de documentation</u> (fait l'objet d'une note). Deux problèmes importants à régler : celui des locaux trop exigus et celui des traductions.

7º Point 6 G : <u>Rapport final NEDECO</u> (voir le rapport distribué aux séances).

Ce rapport a fait l'objet de très vives critiques de la part des experts du Niger. Messieurs CORDEAUX et DEJEAN, pour qui certaines solutions envisagées dans ce document, et rejetées pour raisons techniques sont parfaitement réalisables.

JOURNEE DU 23 AVRIL

La séance du matin et une partie de celle de l'après-midi étaient retenues pour des débats d'ordre administratif et financier sur le fonctionnement de la CFN, débats auxquels les observateurs n'étaient pas conviés.

Le soir avait lieu dans les jardins du Palais du Conseil de l'Entente le dîner de clôture offert par le Ministre des Travaux Publics du Dahomey.

JOURNEE DU 24 AVRIL

Ouverture de la séance par l'allocution de Monsieur RODIER sur les intentions de l'ORSTOM touchant à l'étude des anomalies des crues du Niger.

Présentation et vote des résolutions.

Clôture.

ANNEXE

LISTE DES NOTES ET RAPPORTS DISTRIBUES AU COURS DE LA SESSION

- Discours d'ouverture du Ministre des Travaux Publics du Dahomey
- Ordre du jour provisoire
- Station expérimentale de pompage : avant projet de requête au PNUD
- Rapport à la Commission du fleuve Niger sur le développement potentiel de la pêche dans les eaux Daho-Nigériennes du fleuve Niger
- Copie de la lettre de la FAO à son représentant au Niger au sujet du développement des pêches.
- Mise au point concernant le projet de création à Bamako d'un Centre Régional d'Hydrologie et d'Hydraulique appliquée.
- Requête du gouvernement de la République du Mali pour la création d'un Centre Régional d'Hydrologie et d'Hydraulique appliquée à Bamako.
- Copie de la lettre du PNUD à la CEA au sujet de la prévision des crues du fleuve Niger
- Document de la CFN sur la prévision des crues du fleuve Niger (REG 179)
- Document de la CFN sur le Centre de documentation (REG 198)
- Organigramme du Centre de documentation de la CFN
- Rapport présenté à la Commission par M. DEJEAN sur la navigabilité du fleuve Niger
- Rapport NEDECO (remis exclusivement aux délégations)
- Rapport d'activité du Secrétaire administratif

- Dix projets de résolution adoptés en fin de session
- Discours de clôture du représentant du Ministre des Travaux Publics
- Communiqué final de clôture
- Rapport du PNUD sur la mission inter-disciplinaire pour le développement du bassin du fleuve Niger (G. DEKKER)
- Documents CFN sur le contrôle du simulium damnosum dans le fleuve Niger et ses affluents par rapport aux projets de recherche du Lac Kaindji durant la période de 1961 à 1969 (J. F. Walsh)
- Rapport de synthèse du PNUD sur la mission inter-disciplinaire du bassin du fleuve Niger (A. H. De SOUCY)
- Quelques aspects du développement intégré du bassin du Niger (J. TRICART)
- Liste et composition des délégations